



N° 98
Mai 2016

Le Petit Pôtanais

L'équipe de 1966

De gauche à droite debout : Louis Daniel (président), André Bertrand, Hubert Lemasson, René Carfantan, André Durand, Georges Durand, Pierre Frostin, Alexandre Carfantan (dirigeant)

De gauche à droite accroupi : Gérard Fournel, Augustin Coquio, Joël Revel, Marcel Carfantan, Gérard Carfantan

50 ans d'histoire pour les "jaune et noir"

Samedi 28 mai, l'Association Sportive de Saint-Pôtan fêtera son cinquantième anniversaire au Stade Louis Daniel. Autour de l'actuel Président, Philippe Guyomard, et des bénévoles du club, les anciens joueurs, dirigeants, arbitres et supporteurs sont invités à participer à cette grande fête de l'ASSP !

Cette journée sera l'occasion de partager nos souvenirs sur les moments qui ont fait l'histoire de ce club. Les montées fantastiques ou celles loupées de peu, les descentes qui n'auront jamais entamés l'envie de poursuivre l'aventure, les matchs mémorables et tous les bons moments passés sur et en dehors du terrain.

Au cours de l'après-midi, des animations pour petits et grands sont prévues au Stade, n'hésitez pas à venir partager un bon moment en famille ou entre amis ! Le repas du soir et le bal populaire qui suivra sont ouverts à tous. Inscription au Bar le Nautil et à l'épicerie Niarfait.

Programme de la journée :

14 h 30 : début des festivités

15 h : match des - de 40 ans

16 h 15 : match des + de 40 ans

18 h : vin d'honneur au Stade Louis Daniel

19 h : repas à l'étang de la Roche - Préparé par les Traiteurs du Manoir

A partir de 23 h : bal populaire

Afin de marquer l'événement, nous invitons les commerçants et les habitants de Saint-Pôtan qui le souhaitent à réaliser des décorations aux couleurs du club : jaune et noir ! Un projet photos, monté en partenariat avec l'entreprise Allez, sera également exposé au cours du mois de mai dans le bourg de la commune. Rendez-vous le samedi 28 mai au Stade Louis Daniel pour vivre une belle page de l'histoire des "jaune et noir" !

Arnaud Lécuyer
Maire

Bulletin d'information communale n°87
Mai 2015

Publication : Arnaud Lécuyer.

Rédaction : Arnaud Lécuyer, Sylvie Coeurdray-Bouget,
David Ferchat.

Mise en page : David Ferchat.

Mairie de Saint-Pôtan - 9 rue Berthelot
Tél. : 02.96.83.72.23 ; Télécopie : 02.96.83.74.73
Email : mairie.st-potan@wanadoo.fr

Accueil :

- Lundi, mardi, jeudi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- Vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h 45.
- Samedi : de 9 h à 12 h.

Le conseil municipal...

Conseil municipal : Réunion du 07 avril

Présents :

LECUYER Arnaud, HERVE Agnès, BERTRAND Pierre, DIBONET Typhaine, CADE Pascal, DESDOIT Marylène, DAGORNE Fiona, CHENU Mickaël, LEMONNIER Anne-Sophie, DURAND Delphine, MOYON Benjamin, BOURDAIS Sébastien, SAMSON Martine, CARFANTAN Marie-Hélène.

Absent excusé : FERCHAT David (pouvoir à Arnaud Lécuyer)

▪ Approbation des comptes de gestion 2015.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité les comptes de gestion établis par la trésorière de Matignon.

▪ Vote du compte administratif 2015 - Budget commune.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2015 arrêté comme suit :

| COMMUNE - Compte administratif 2015 | Investissement | Fonctionnement |
|-------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Dépenses | 293 169.75 € | 669 231.06 € |
| Recettes | 347 775.15 € | 763 256.79 € |
| Résultat | 54 605.40 € | 94 025.73 € |

L'excédent de fonctionnement de 94 025.73 € est affecté en investissement au budget primitif 2016.

▪ Vote du budget primitif 2016 de la commune.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

| COMMUNE - Budget primitif 2016 | Investissement | Fonctionnement | TOTAL |
|--------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Dépenses | 489 010.00 € | 728 391.00 € | 1 217 401.00 € |
| Recettes | 489 010.00 € | 728 391.00 € | 1 217 401.00 € |

▪ Impôts locaux.

Après délibération, le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de **ne pas augmenter les impôts**.

Les taux sont donc inchangés. Taxe d'habitation : 21,62 % (part départementale versée à la commune), taxe foncière (bâti) : 11,87 %, taxe foncière (non bâti) : 54,30 % (part départementale versée à la commune).

▪ Vote des comptes administratifs 2015 : budgets assainissement, lot. Le Clos du Bois.

Le Conseil adopte à l'unanimité les comptes administratifs 2015.

| ASSAINISSEMENT | Investissement | Fonctionnement |
|-----------------|---------------------|--------------------|
| Dépenses | 347.56 € | 19 423.44 € |
| Recettes | 187 887.27 € | 32 920.90 € |
| Excédent | 187 539.71 € | 13 497.46 € |

| LOT. LE CLOS DU BOIS | Investissement | Fonctionnement |
|----------------------|----------------------|---------------------|
| Dépenses | 263 708.68 € | |
| Recettes | | 217 549.77 € |
| Déficit | -263 708.68 € | |
| Excédent | | 217 549.77 € |

Nota : La commune s'est engagée depuis 2009, auprès du trésorier de Matignon, à combler chaque année une partie du déficit des lotissements à raison de 50 000 € minimum par an, voire davantage si le budget le permet. Ont déjà été versés en 2009 : 50 000 €, en 2010 : 58 000 €, en 2011 : 50 000 €, en 2012 : 86 000 €, en 2013 : 100 000 €, en 2014 : 100 000 €, en 2015 : 100 000 €. 46 158.91 € sont budgétés pour 2016 pour le lotissement Le Clos du Bois, ainsi, le déficit sera comblé en totalité.

▪ **Vote des budgets primitifs 2016 : budgets assainissement et lotissement Le Clos du Bois.**

Le Conseil adopte à l'unanimité les budgets primitifs 2016 :

| ASSAINISSEMENT | Investissement | Exploitation | TOTAL |
|----------------|----------------|--------------|--------------|
| Dépenses | 219 767.80 € | 38 845.00 € | 258 612.80 € |
| Recettes | 219 767.80 € | 38 845.00 € | 258 612.80 € |

| LOT.LE CLOS DU BOIS | Investissement | Fonctionnement | TOTAL |
|---------------------|----------------|----------------|--------------|
| Dépenses | 263 708.68 € | 263 708.68 € | 527 417.36 € |
| Recettes | 263 708.68 € | 263 708.68 € | 527 417.36 € |

▪ **Adhésion ADAC pour l'année 2016.**

La commune est adhérente de l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités, organisme apportant assistance technique, juridique et financière dans les projets de travaux tels la rénovation de l'église. Après délibération, le Conseil municipal valide à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion à l'ADAC pour l'année 2016 pour un montant de 0.70 € par habitant, soit un total de 631.40 € pour l'année 2016.

▪ **Devis travaux terrain de football.**

Dans le cadre de la mise aux normes et de réhabilitation des vestiaires du terrain de football et de travaux de voirie aux alentours, des devis proposés par plusieurs sociétés ont été validés à l'unanimité par le Conseil municipal :

- Société Guillemot de Broons (aménagement de la cour par un enrobé) : 11 552.40 € TTC.
- Société Calipro de Lamballe (VMC, plafonds et travaux murs) : 2592.31 € TTC.
- Société Point P - Plancoët (fenêtres & portes) : 2364.14 € TTC
- EIRL Dupont Sébastien - Saint-Pôtan (plomberie & aménagement bloc sanitaire) : 1039.20 € TTC

▪ **Subventions 2016.**

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité les subventions suivantes :

Comité communal d'action sociale : 4 000 €

Saint-Pôtan Patrimoines : 400 €

Théâtre "Sur l'Estrade" : 400 €

Association sportive : 2 000 €

Amicale Laïque : 400 €

Club "La joie de vivre" : 350 €

Gym entretien retraite : 200 €

APEL école Saint-Michel : 800 €

Gym : 200 €

FNACA : 180 €

Société de chasse : 650 €

Comité des courses : 500 €

Aide à domicile en milieu rural (ADMR) : 100 €

ADS Côte d'Emeraude : 245.22 €

Office du Tourisme : 2 455 €

Chambre de métiers (3 jeunes) : 180 €

Secours Catholique 22 : 100 €

Centre aéré Matignon : 3.80 € par jour et par enfant

Association Les 4 Vaulx : 200 €

SNSM : 100 €

Sapeurs-Pompiers de la Côte d'Emeraude : 150 €

Solidarité Paysans Bretagne : 100 €

IFAC Brest (un enfant) : 60 €

Lycée Pro Dominique Savio : 60 €

Association Parents d'Elèves écoles publiques : Mise à disposition d'un local de rangement.

Tennis de table : Financement des travaux de la salle Jean-Yves Hingant

A noter...

▪ Recensement militaire.

Les jeunes hommes et les jeunes femmes doivent venir se faire recenser à compter de la date anniversaire de leurs 16 ans, munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

▪ Cité des métiers - Ploufragan :

| MAI | | gratuit | sur inscription |
|-----------|----------|--|-------------------------------------|
| Lu 2 Mai | sur RDV | Réussir son Entretien d'Embauche | PLOUFRAGAN |
| Ma 3 Mai | 18h | Les métiers du Festival Art Rock | Festival Art Rock SAINT-BRIEUC |
| Me 4 Mai | 14h | Le métier de Ramoneur Fumiste | PLOUFRAGAN |
| Lu 9 Mai | 14h | Conseils pour une Candidature Efficace | LOUDEAC |
| Ma 10 Mai | 9h | Mieux diffuser son CV via le site Pôle Emploi | PLOUFRAGAN |
| Ma 10 Mai | sur RDV | S'informer sur le Bilan de Compétences Par le CIBC 22 29 | PLOUFRAGAN |
| Me 11 Mai | 14h | Les métiers de Fleuriste et d'Horticulteur | PLOUFRAGAN |
| Me 11 Mai | sur RDV | Créer sa Micro Entreprise Par l'ADIE | PLOUFRAGAN |
| Je 12 Mai | 8h30>11h | Café de la Création | SAINT-BRIEUC |
| Ve 13 Mai | 14h | Le métier d'Artiste Peintre | Festival Art Rock SAINT-BRIEUC |
| Ma 17 Mai | 12h30 | S'informer sur le Compte Personnel de Formation (CPF) | PLOUFRAGAN |
| Me 18 Mai | 14h | Les métiers de la Maintenance des Bâtiments | VISIO PLOUFRAGAN / GUINGAMP / DINAN |
| Ve 20 Mai | sur RDV | Créer ou Reprendre une Entreprise : Comment m'y prendre ? Par la BGE | PLOUFRAGAN |
| Sa 21 Mai | 10h>13h | Ouverture exceptionnelle de la Cité des Métiers : Conseils individuels | PLOUFRAGAN |

| JUIN | | gratuit | sur inscription |
|-------------------------|----------|--|------------------------------------|
| Lu 23 Mai | 14h | Mes droits pendant et après un Congé Maternité ou Parental | SAINT-BRIEUC - QUARTIER SUD |
| Ma 24 Mai | 9h | Mieux diffuser son CV via le site Pôle Emploi | PLOUFRAGAN |
| Ma 24 Mai | 13h30 | Les métiers de la Menuiserie Aluminium | PLOUFRAGAN |
| Me 25 Mai | 9h | Diffuser son CV via le site Cap Emploi (l'emploi des personnes en situation de handicap) | PLOUFRAGAN |
| Je 26 Mai | sur RDV | Faire du Babysitting et de l'Animation auprès d'enfants Par le Réseau Information Jeunesse (ADIJ 22) | PLOUFRAGAN |
| Ve 27 Mai | 14h | Les métiers de l'Agriculture | Salon Terralies SAINT-BRIEUC |
| Ma 31 Mai | sur RDV | Améliorer son employabilité en certifiant ses compétences Par le GRETA des Côtes d'Armor | PLOUFRAGAN |
| Me 1 ^{er} Juin | 14h | Le métier d'Avocat | PLOUFRAGAN |
| Je 2 Juin | 8h30>11h | Café de la Création | SAINT-BRIEUC / LANNION |
| Ve 3 Juin | 14h | Conseils pour une Candidature Efficace | PLOUFRAGAN |
| Lu 6 Juin | 14h | Etre jeune et vivre une expérience professionnelle à l'étranger | PLOUFRAGAN |
| Ma 7 Juin | 9h | Les métiers de la Maintenance Industrielle | VISIO PLOUFRAGAN / DINAN / PONTIVY |
| Ma 7 Juin | sur RDV | Préparer son Entretien Professionnel Annuel Par Armor Formation | PLOUFRAGAN |

(Inscription au 02.96.76. 51.51 ou www.citedesmetiers22.fr)

▪ Relais Parents Assistants Maternels :

- **Lundi 9 mai - Eveil musical - de 9 h 30 à 11 h 30.**
Maison de l'enfance de Matignon. Avec Corinne Jouan, violoniste de l'APMI.
- **Mardi 10 Mai - Visite de la caserne des pompiers - à 9 h 30 ou 10 h 30.**
A 10 h ou 11 h. Sur inscription.
- **Mercredi 11 mai - Atelier parent/enfant - de 10 h 30 à 11 h 30.**
Garderie périscolaire de Matignon.
- **Mardi 17 Mai - Espace jeux - Atelier transvasement - de 9 h 30 à 11 h 30.**
A Plévenon.
- **Mardi 17 Mai - Réunion de préparation du Week-end Enfance - à 20 h.**
A la maison de l'enfance. Sur inscription (sous réserve d'un nombre suffisant de participantes).
- **Mercredi 18 mai - Atelier parent/enfant - de 10 h 30 à 11 h 30.**
Garderie périscolaire de Matignon.
- **Vendredi 20 mai - Rencontre à la bibliothèque - de 10 h à 11 h.**
Bibliothèque de Matignon. Sur inscription.
- **Mardi 24 Mai - Espace jeux - Atelier motricité - de 9 h 30 à 11 h 30.**
Garderie périscolaire de Saint-Pôtan.
- **Vendredi 27 Mai - Visite des terralies - à partir de 10 h 30.**
A Saint-Brieuc. Sur inscription.
- **Mardi 31 Mai - Eveil musical - de 9 h 30 à 10 h 30.**
Garderie périscolaire d'Hénanbihen.
- **Mardi 7 juin - Rencontre à la bibliothèque - de 10 h à 11 h.**
Bibliothèque de Fréhel. Sur inscription.

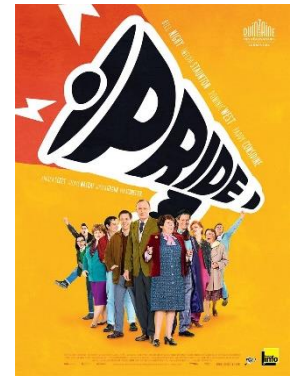


▪ Espace Femmes du pays de Dinan.

Plusieurs activités sont au programme de l'espace Steredenn pour ce mois de mai :

- Une bourse aux vêtements de grande taille à l'espace Femmes :
 - Dépôt le lundi 9 de 9 h 30 à 17 h et le mardi 10 de 9 h 30 à 12 h 30.
 - Vente le mercredi 11 mai de 9 h 30 à 17 h.
 - Reprise des vêtements le vendredi 13 mai de 10 h 30 à 13 h.
- Le jeudi 16 mai à 14 h : projection du film "Pride" de Matthew Warchus, puis échange avec le public sur le thème de l'homosexualité.

Pour connaître toute les activités, contacter le 02.96.85.60.01 ou "espacefemmes@steredenn.org"



▪ L'association EPAL recrute.

L'Association EPAL, bureaux à Brest, Rennes, Nantes et permanences régulières sur les Côtes d'Armor, recrute pour des séjours Vacances Adaptées, des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de projets proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

150 séjours de 7 à 15 vacanciers + 2 à 5 accompagnateurs, pour 2, 3 ou 4 semaines, essentiellement au mois d'août. 400 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Le candidat devra être motivé pour s'investir sur ce type de projet, de l'expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social serait souhaitable mais les débutants sont acceptés. Une formation gratuite (2 samedis et 1 week-end) sera nécessaire.

Pour plus de renseignement et postuler : www.epal.asso.fr

▪ Visites des "Liseurs de maisons".

Dans le cadre des découvertes des différentes communes du Pays de Dinan, la commission Histoire et Patrimoine du Conseil de Développement organise des visites mensuelles gratuites avec le groupe des "Liseurs de Maisons", les dimanches après-midi à partir de 14 h 30. Les visites seront commentées par M. Yves CASTEL.

Ces visites, gratuites, auront pour objectif de répondre à la curiosité des habitants sur le patrimoine qui les entoure en leur donnant des clés élémentaires de lecture. Le départ se fera devant les églises respectives.

Le 22 mai : Lanvallay (puis Landeboulou et Saint Piat)

Le 19 juin : Plorec sur Argenon

▪ Office de tourisme : plus de 35 animations au programme.

Une offre de plus de 35 activités, ouvertes à tous de mai à septembre sur les communes animées par l'office de tourisme, est proposée : randonnées, visites patrimoine, animations nature... Il y en aura encore pour tous les goûts cette année !

Pour ouvrir la saison, à l'occasion de la Nuit européenne des musées, l'office de tourisme créé un musée éphémère à Pléboulle, à la chapelle du Temple, le samedi 21 mai, de 18 h à 21 h. Des œuvres d'artistes français et étrangers y seront présentées.

Ensuite, la "Journée de patrimoine de pays" se tiendra à Hénanbihen le dimanche 19 juin au manoir de La Ville Josse ; puis adultes comme enfants pourront s'initier à la pêche à l'étang de La Roche à Saint-Pôtan, les 20, 27 juillet et 3, 10 et 17 août. De plus, randos pédestres, sorties patrimoine, initiations à la danse bretonne et promenades VTT seront tout l'été au programme.

Tous renseignements à l'office de tourisme : 02 96 41 12 53.



▪ Rallye automobile de l'amicale laïque.



L'amicale laïque organise un rallye auto le dimanche 5 juin prochain. Le départ se fera à Ruca à 9 h, l'arrivée en fin de journée à Saint-Pôtan. Le circuit de 36 km sur le pays de Matignon sera ponctué d'énigmes, de jeux et autres surprises. Le tarif de l'inscription est de 5 € par véhicule, quel que soit le nombre d'occupants. Prévoir son pique-nique pour le midi. Un buffet froid, ouvert à tous y compris aux personnes n'ayant pas fait le rallye, sera servi à la salle des fêtes de Saint-Pôtan à partir de 19 h.

Tarifs : adulte 10 € hors boissons ; de 6 à 12 ans 5 €. Gratuit pour les moins de 6 ans.

Inscriptions jusqu'au 27 mai, dernier délai, à l'épicerie Niarfait.

Contact : 06.71.62.40.48 - 06.82.32.13.33 - amilaique@gmail.com

▪ Courses cyclistes de Saint-Pôtan - Ronde du Pays de Matignon.

Pour rappel, le Comité d'Organisation des courses cyclistes de Saint-Pôtan organise sa fête du vélo le samedi 7 mai 2016. Le planning de cette journée a été détaillé lors du précédent bulletin d'avril.

Cette organisation demande de nombreux bénévoles, comme l'année passée. Les volontaires seront les bienvenus et le Comité d'Organisation les en remercie à l'avance. **Le rendez-vous des bénévoles est fixé à 8 h à l'atelier communal pour le briefing autour d'un café.**

▪ Le 18 juin, repas des classes 6 !

Lors de la réunion du 24 avril, l'organisation du repas des classes 6 a été arrêtée. Voici le menu proposé :

Buffet d'entrées - Côte de porc, pommes de terre et ratatouille - salade & fromage - Buffet de desserts.

Afin de réduire le coût, il a été décidé de répartir les tâches entre les différentes "dizaines" :

- "60 et 70 ans" : préparation d'une entrée

- "30, 40 et 50 ans" : préparation d'un dessert

L'apéritif, le plat principal, le fromage et la boisson seront achetés à l'épicerie Niarfait et répartis entre les différents convives. La contribution demandée sera inférieure à 12 € par personne.

Rendez-vous le samedi 18 juin à 10 h pour celles et ceux qui peuvent aider à préparer la salle. Les "10 et 20 ans" seront mis à contribution pour préparer les toasts, les "80 et 90 ans" profiteront de la journée.

Pour tous les participants, **rendez-vous à 12 h à la salle des fêtes** afin de passer un moment très convivial entre toutes les générations. Si vous connaissez des personnes qui sont nées ou ont vécu à Saint-Pôtan, et qui sont concernées par les classes "6", n'hésitez pas à les convier !

Inscription avant le 10 juin en mairie.

Possibilité d'aller chercher celles et ceux qui le souhaitent à leur domicile (faire la demande au moment de l'inscription).

▪ Soirée Brassens.

Plus de 100 personnes ont assisté à la soirée, c'est une satisfaction pour l'association et, d'après les retours, le public présent a aimé cet hommage à Georges Brassens, dans une ambiance conviviale. Merci à Rémi Lavril qui nous a offert une prestation de grande qualité, son interprétation des textes et de la musique ont permis de découvrir ou redécouvrir l'œuvre du poète. Le public a été très enthousiaste et participatif.



C'était beau d'entendre la salle reprendre "L' Auvergnat" ou "La Chasse aux papillons" ...

Prochaine soirée : jeudi 28 juillet 20 h 30 à la salle des fêtes, un concert de piano-jazz donné par Pascal Salmon.

▪ **Saint-Pôtan Patrimoines, l'assemblée générale.**

Lors de l'assemblée générale du 13 avril, le bilan et les projets ont été présentés aux participants :

Bilan activités : concert chants de marin en juillet, restauration Croix Cholet, intervention aux temps d'activités périscolaires, exposition guerre 14/18, aide au montage des dossiers de demandes de subventions pour les travaux de l'église.

Le bénéfice des actions de l'année est de 908 €. M. Le Maire, présent, a confirmé l'engagement financier de la commune de 500 000 € TTC sur 3 ans : 2016, 2017, 2018, sachant que la restauration complète de l'église a été chiffrée à 650 000 € TTC, et le démarrage des travaux prévu après l'été.

Elections pour le conseil d'administration :

Françoise Rouxel, Pierre Bertrand et Bernard Le Bourdonnec, membres sortants, ont été réélus à l'unanimité, ainsi qu'Yves Lemasson, qui entre au conseil d'administration, en remplacement de Diane Blanc, démissionnaire.

Projets 2016 :

T.A.P. : les 19 et 26 mai pour les "grands", comment faire un mur traditionnel ? ; le 23 avril, soirée cabaret Brassens, le jeudi 28 juillet à 20 h 30 à la salle des fêtes, concert piano-jazz par Pascal Salmon, le samedi 11 décembre à 20 h 30, un concert de Noël avec la chorale "L'Eveil" de Lamballe. Inventaire du mobilier de l'église avant travaux, souscription publique avec la Fondation du Patrimoine pour la restauration de l'église.

Renseignements : stpotanpatrimoines@gmail.com - 06.82.32.13.33

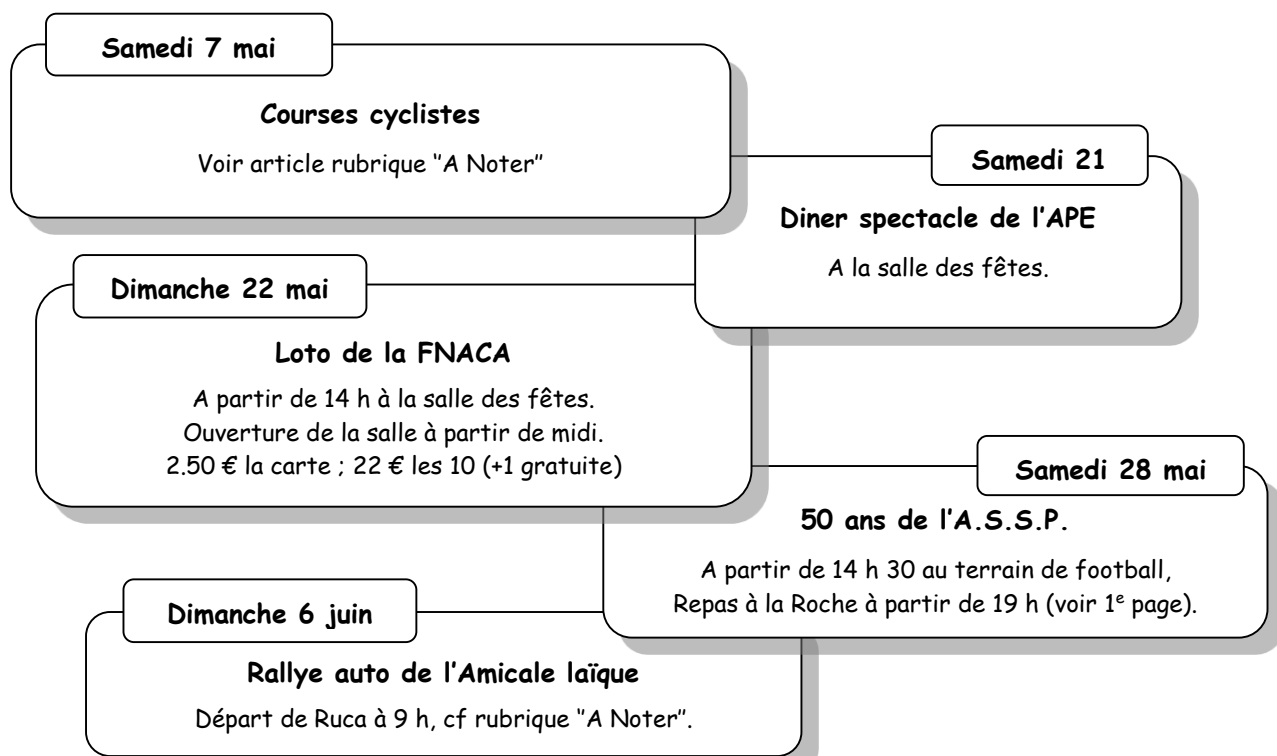
▪ **Geneviève Camart distinguée par la Ligue de l'Enseignement.**

Vendredi 22 avril, lors de l'Assemblée départementale de la Ligue de l'Enseignement des Côtes-d'Armor qui se déroulait à Matignon, Geneviève Camart a reçu la médaille départementale pour son bénévolat au sein des Amicales Laïques de Matignon et Saint-Pôtan. Cette distinction lui a été remise par M. Jean-Paul Delahaye, ancien Directeur Général de l'Enseignement Scolaire et l'un des "pères" de la réforme des rythmes scolaires.

Toutes nos félicitations à l'heureuse récipiendaire !



Pot'infos...



Saint-Pôtan et son histoire...

Noyades à la belle saison et en pleine jeunesse.



Les anciens, dans leur sagesse, s'étaient efforcés de donner un accès à la mer au plus grand nombre possible de paroisses, comme le met en évidence la carte ci-contre. Saint-Pôtan, jusque la séparation du Guildo en 1856, disposait d'un important littoral maritime.

Le chanoine E. Tréguy, né à Saint-Pôtan, décrit "Une mer, au reflet bleu ou brutal comme l'éclair de l'acier, qui berce mollement ou secoue avec furie l'admirable panorama de l'Arguenon...et la sinistre fosse Chéhue qui rappelle tant de noyades...et la pointe du Chaland, lieu dangereux aussi".

Le registre des décès de Saint-Pôtan fait état de nombreuses noyades.

16 août 1766. Le corps de Jacques Daniel, mary de Jacquemine Hénon, de la paroisse de Hénan, 47 ans environ, trouvé le 16 août sur la grève du port du Guildo où la mer l'avait probablement rejeté, a été inhumé le 20 dans le cimetière de Saint-Pôtan, aiant demeuré jusqu'à ce jour sur ladite grève, jour auquel ladite Jacquemine Hénon est venue le reconnaître et l'a fait conduire en notre église pour avoir une sépulture chrétienne.

18 juillet 1769. Est enterré au cimetière de Saint-Pôtan le corps de Louis Bourdais, 54 ans, trouvé mort dans le gué du Guildo. Présents en qualité de témoins : Toussaint Poilvé et Joseph Quéma.

25 juin 1773. 3 fillettes trouvées noyées hier dans la grève de Quatrevaux : Louise Le Messenger, âgée d'environ 14 ans. Anne Richeux, environ 12 ans. Françoise Hamon, environ 14 ans. Inhumées dans le cimetière de l'église paroissiale.

9 août 1778. Le corps d'un inconnu noyé au port du Guildo près d'un rocher appelé "La Pierre", découvert le dimanche 9 de ce mois, est inhumé le 12 après avis du procureur du Roi. Présents : François Dibonnet qui a porté ledit corps sur sa charrette, François Lemétayer et Jean Boulou.

12 août 1778. Le corps d'une fille inconnue et mendiante trouvé au port de Saint Jacuel est enterré dans le cimetière paroissial suivant avis du procureur du Roi. Est présent. Dominique (Vertelot ?) qui a porté le corps sur sa charrette.

2 mai 1792. François Guillou, 31 ans, et Pierre Guillou son frère, 26 ans, de la paroisse de Plounez près Paimpol, trouvés noyés dans la rivière du Guildo, sont inhumés le lendemain dans le cimetière de l'église paroissiale en présence de François Dibonnet, Jean Abbé, François Abbé et autres...

15 mai 1793. Découverte sur la plage de Quatrevaux de 3 cadavres présumés noyés hier soir environ 8 heures: René Delamarre, 36 ans, cultivateur. François Lucas, 14 ans. François Le Messenger, 22 ans, cultivateur. François Le Messenger est le frère de Louise, la fillette de 14 ans qui s'est noyée aux Quatrevaux 20 ans auparavant (en juin 1773, ci-dessus). Le citoyen Bameulle, juge de paix du canton de Plancoët, accompagné du citoyen Hannelais, greffier, se sont assurés du décès.

Observation. Les noyades se produisent à la belle saison. Les victimes sont jeunes, il arrive qu'elles périssent en famille ou avec des amis.

Alain Croix, dans son ouvrage sur "La Bretagne aux XVI^e et XVII^e siècles", écrit : "La même impression d'impuissance et d'inconscience se dégage de ces cas de noyades, on sait très peu nager, les gabares ou chalands sont bien instables et les secours pour le moins peu efficaces".

L'endroit était un passage obligé et il n'y avait pas de pont ; à une époque lointaine où le latin était encore langue officielle, nos ancêtres l'appelaient, dit-on, "Guedum dolosum", ou gué dangereux.

Joseph Robert.